Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 112 (1961)

Heft: 5-6

Artikel: Les possibilités de mélanger les essences de lumière et les essences d'ombre dans les forêts traitées selon les règles du jardinage

Autor: Favre, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-767486

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les possibilités de mélanger les essences de lumière et les essences d'ombre dans les forêts traitées selon les règles du jardinage

Introduction

Oxf. 221.4

Par *E. Favre,* Cormondrèche

Le nom de Walter Ammon, que la mort a enlevé en janvier 1956, s'inscrit dans la liste des meilleurs défenseurs de la forêt jardinée dans notre pays. C'est avec une ardeur sans pareille, doublée d'opiniâtreté et d'intransigeance, mais avec une sincérité absolue qu'il s'est acquitté, par l'exemple et par la plume, de cette tâche à laquelle sa vie presque entière fut consacrée. Il faut dire que les forêts jardinées de l'Emmental bernois lui avaient offert un incomparable champ d'activité.

L'œuvre écrite marquante de ce forestier de grande classe fut l'ouvrage intitulé «Das Plenterprinzip in der Waldwirtschaft» (Editeur Paul Haupt, Berne et Stuttgart, 3me édition en 1951). Ce livre, qui n'a pas été traduit, est considéré comme le testament forestier de son auteur. Mais, puisque testament il y a, celui-ci comporte trois volets; le second étant la création de la fondation «Pro silva helvetica» munie des fonds nécessaires pour œuvrer en vue de développer et d'approfondir le principe du jardinage dans la technique forestière. Troisième volet: des donations en faveur d'œuvres sociales intéressant le corps forestier.

Quelques idées maîtresses, cueillies dans l'ouvrage précité, notamment en ce qui concerne les espèces constituantes de la forêt jardinée:

La pratique du jardinage n'est nullement liée aux essences d'ombre qui composent les forêts de l'Emmental (comme on le croit généralement), mais elle peut s'étendre à toutes les espèces indigènes assorties, ou à peu près, à la station en cause. — L'auteur en donne des exemples. Une forêt de plusieurs centaines d'hectares, sise dans la région de Thoune et dans laquelle le sapin fait presque défaut, est soumise depuis un siècle au traitement sélectif institué par le jardinage cultural; cette forêt possède les caractéristiques de la futaie composée: profil irrégulier, stabilité et permanence du matériel, de la régénération naturelle et de la production. — Il s'élève contre l'ostracisme qui frappe bien des forêts possédant les carac-

tères précités, mais dont le «défaut» est d'abriter d'autres espèces que les essences d'ombre (pensons surtout au sapin blanc) qui règnent dans les forêts emmentaloises. Il affirme au contraire que le jardinage des essences de lumière est possible, et cite en particulier le pin sylvestre, le chêne et le frêne qui, dans leurs habitats de prédilection, entrent naturellement en mélange avec les espèces d'ombre traditionnelles. — Il n'est donc pas logique de circonscrire le traitement par jardinage à certaines régions; bien au contraire, l'auteur voudrait l'étendre à l'ensemble du pays, dès les régions les plus basses du Plateau (anciens taillis en conversion) jusqu'aux altitudes les plus élevées. Abstraction faite des erreurs et abus d'autrefois, chacun peut affirmer que les forêts d'épicéa, de mélèze et d'arolle de haute montagne sont normalement traitées par le jardinage. — Dans chaque cas, l'art du sylviculteur consiste à capter les forces en présence afin d'assurer au sol une protection permanente, et à réaliser avec patience une structure différenciée des peuplements issus de graines tombées des arbres, mélangés le plus souvent et s'acheminant vers un état d'équilibre leur assurant la prospérité, la pérennité et, dans les cas favorables, la meilleure productivité.

Les idées novatrices de Walter Ammon, en particulier celles se rapportant à la forêt jardinée, mélangée d'essences d'ombre et de lumière, ont été accueillies avec beaucoup de réserve par les forestiers suisses. C'est pourquoi le curatorium de «Pro silva helvetica», conscient de la tâche qui lui est dévolue, a jugé nécessaire, voici bientôt cinq ans, d'ouvrir un concours, doté de prix et réservé aux seuls praticiens, sur ce sujet:

Les possibilités de mélanger les essences de lumière et les essences d'ombre dans les forêts traitées selon les règles du jardinage.

Nous manquerions à la plus élémentaire honnêteté en disant que cette initiative fut couronnée de succès. Il faut toutefois reconnaître que ce problème était assez délicat à traiter, et que bien peu d'exemples concrets auraient pu l'illustrer. Mais, grâce à des collaborateurs bénévoles, nous faisons aujourd'hui un pas en avant en publiant trois études qui, dans une certaine mesure, contribueront à délimiter les possibilités d'appliquer le principe du jardinage aux essences de lumière. Elles émanent de praticiens qui, par leur activité professionnelle ou par leurs écrits, ont déjà donné la preuve de leurs capacités. Les essences de lumière qu'ils ont spécialement étudiées illustrent des exemples choisis dans les Alpes, pour l'épicéa et le mélèze, et, pour le pin sylvestre, au nord du Plateau suisse. Le curatorium de la fondation émet le vœu que ces publications, qui n'épuisent pas le sujet, engageront de nouveaux collaborateurs à faire connaître le résultat de leurs expériences, appuyé sur des cas concrets, notamment en ce qui concerne le jardinage des espèces feuillues de lumière, avec ou sans mélange avec des essences ombrophiles. L'appui de la fondation est assuré dans tous les cas.